



## Falsification date sur cheque

-----  
Par Jimmy26

Bonjour,

J'ai fait un chèque en date du 3 octobre 2022, le destinataire du chèque a modifié l'année et l'a présenter à sa banque en mars 2024.

Celui ci a été débité sur mon compte.

Quels sont mes droits?

Cordialement,

Jimmy

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Vous deviez toujours cette somme ? Donc vous n'avez rien de plus à faire.